

MAI 2019 | NUMÉRO 2

INVALIS

Bulletin

INVALIS
Interreg Europe



European Union
European Regional
Development Fund

Dans ce numéro :

- Atelier interrégional en Corse
- Activités de recherche d'INVALIS
- Nouvelles des partenaires INVALIS
- Prochaines activités



INVALIS | Protéger la biodiversité européenne contre les espèces exotiques envahissantes : 1^{er} semestre de mise en œuvre du projet

INVALIS réunit sept partenaires en vue d'améliorer leurs politiques environnementales par la promotion de mesures en faveur de la prévention, de la détection précoce et du contrôle des EEE. Ce partenariat permettra aux autorités territoriales participantes de répondre à des défis communs liés aux invasions biologiques, tels que a) le manque de connaissances sur la vulnérabilité des écosystèmes face aux invasions biologiques, b) le manque de sensibilisation aux risques environnementaux et économiques liés aux EEE, c) le faible niveau de coopération entre les autorités publiques et les principales parties prenantes pour la mise en œuvre des mesures de gestion des EEE et d) les conflits d'intérêts.

Au cours du premier semestre du projet, les partenaires d'exécution ont fait des progrès dans leurs recherches sur les politiques territoriales de détection et de gestion des invasions biologiques, ainsi que sur les facteurs déterminant la vulnérabilité des écosystèmes naturels aux espèces exotiques envahissantes. Le premier atelier interrégional a été organisé par l'OEC en Corse, en avril 2019.



Coccinella septempunctata

Atelier interrégional sur les différentes méthodes d'éradication et de contrôle des espèces exotiques envahissantes, Corse, 10 et 11 avril 2019



Le premier atelier interrégional INVALIDIS sur les différentes méthodes d'éradication et de contrôle des espèces exotiques envahissantes a été organisé les 10 et 11 avril 2019 par l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) à la préfecture de Corse d'Ajaccio (Corse, France).

Cet atelier portait sur les différentes méthodes pratiques actuellement utilisées pour parvenir à contrôler et à éradiquer les espèces exotiques envahissantes (EEE). Les participants ont également abordé les facteurs qu'il convient de prendre en compte pour déterminer quelle méthode de contrôle ou quelle combinaison de méthodes (telles que l'arrachage, la coupe, l'utilisation ciblée de pesticides, les contrôles biologiques et la réintroduction d'espèces autochtones) est la plus efficace.

En plus des partenaires INVALIDIS, d'autres parties prenantes et des experts ont participé et contribué activement à l'atelier. Par ailleurs, l'OEC a organisé une visite sur le terrain pour les participants au cours

Cet atelier interrégional était basé sur un document de contribution rédigé par l'OEC. Il a permis de présenter les recherches de fond conduites sur les meilleures méthodes de contrôle et d'éradication disponibles pour les espèces exotiques envahissantes, en détaillant les avantages et les limitations de chaque méthode et en donnant des exemples pratiques tirés des pays de l'UE-28. Le document de contribution fournissait également un cadre pour aider les responsables à décider des méthodes de contrôles qui seront les plus efficaces pour atténuer l'impact des espèces envahissantes.

Au cours de l'atelier, MM. Paolini et Zagars ont décrit plus amplement les problèmes liés aux EEE et l'impact escompté du projet INVALIDIS, tandis que Mme Gignoux Fredon a donné une présentation sur le charançon rouge du palmier. De plus amples informations et des vidéos sont disponibles sur le [site Web du projet](#).

La deuxième réunion du projet INVALIDIS a eu lieu la veille de l'atelier, le 9 avril, avec la participation de l'ensemble des partenaires du projet.



Action contre le charançon rouge du palmier



Trachemys scripta elegans

Activités d'échange continu des expériences

Activité 1.1 : Analyse comparative des politiques territoriales en matière de gestion des EEE | chef de l'activité OEC

L'objectif de l'activité A1.1 est d'examiner les politiques existantes en matière de détection et de gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans les territoires partenaires et au-delà, et d'en réaliser une analyse comparative. L'OEC a mis au point la méthodologie tandis que tous les partenaires ont recueilli des contributions de la part de leur propre pays ; l'ICETA a étudié les politiques dans l'UE-28.

Cette activité a pour objectif de mettre en lumière les aspects essentiels des politiques réussies en matière de contrôle et/ou d'éradication d'espèces exotiques envahissantes, et le rapport devrait être finalisé en juin 2019.

Les espèces envahissantes ont des impacts économiques, environnementaux, sociaux et culturels, si bien que leur gestion peut impliquer l'intervention de nombreuses entités différentes. Pour mener des actions harmonisées et opérationnelles, il est indispensable de se doter d'une législation adaptée et cohérente et de protocoles approuvés, de s'y conformer globalement et de les mettre efficacement en application.

Activité 1.4 Identification de bonnes pratiques et d'études de cas pour la gestion des EEE | chef de l'activité ADR-BI

L'activité A1.4 prévoit la collecte de bonnes pratiques relatives aux systèmes d'information, aux outils et aux registres dont la contribution à la détection, à la documentation, au suivi et à la gestion des espèces envahissantes est positive et bien documentée, si bien qu'ils peuvent être utilisés comme modèles de référence pour les efforts du même type.

ADR-BI a déjà partagé la méthodologie qui guidera les partenaires de projet pour identifier et documenter les pratiques concernées, tandis que le guide de bonnes pratiques sera disponible en juin 2019.

Activité 1.2 : Identification des facteurs déterminant la vulnérabilité des écosystèmes aux EEE | chef de l'activité FLA

Cette activité vise à identifier les facteurs qui déterminent la vulnérabilité des écosystèmes naturels régionaux face à l'introduction et à l'établissement d'EEE. Les principaux facteurs identifiés sont liés aux changements environnementaux et aux effets possibles du changement climatique, à l'existence de conflits d'intérêts, aux questions liées au contexte territorial et au manque de cadre politique adapté. FLA a mis au point la méthodologie et le questionnaire que tous les partenaires devront utiliser pour collecter les données ; tous les partenaires ont déjà commencé l'enquête dans leur pays. FLA a réuni toutes les contributions et remettra le rapport analytique à la fin mai 2019. Le résultat final de cette activité favorisera l'adoption de mesures politiques qui protègent les écosystèmes naturels vulnérables.

Prochaines activités de recherche

Activité 1.3 Cartographie des capacités et des besoins de gestion des autorités territoriales pour la conception et la mise en œuvre de mesures relatives aux EEE | chef de l'activité ESTRÉMADURE

L'Estrémadure commencera à travailler à la méthodologie et aux outils permettant d'identifier les besoins organisationnels et de mise en œuvre des administrations publiques en ce qui concerne la conception et l'application des mesures relatives aux EEE. L'objectif principal est de permettre aux autorités publiques de comprendre les défis actuels et les limitations organisationnelles liés à la mise en œuvre des mesures de prévention, de détection précoce et de contrôle des EEE.

Lettonie : accord sur un objectif commun pour combattre les espèces envahissantes

La Lettonie abrite 18 espèces incluses dans la liste des espèces végétales et animales envahissantes de l'UE, dont la berce de Sosnowski ou *Heracleum sosnowskyi*.

Les spécialistes ont reconnu que d'importants problèmes dont souffrent les écosystèmes terrestres sont provoqués par des espèces végétales telles que la verge d'or du Canada (*Solidago canadensis*), l'érable negundo (*Acer negundo*), le concombre sauvage (*Echinocystis*) et la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*). En ce qui concerne les eaux intérieures, Matīss Žagars de l'Institut pour les solutions environnementales a souligné que certaines d'entre elles, notamment la moule zébrée (*Dreissena polymorpha*), l'écrevisse du Pacifique (*Pacifastacus leniusculus*) et le carassin argenté (*Carassius gibelio*), étaient capables d'éradiquer totalement d'autres espèces naturellement présentes.

Au cours de la première réunion des parties prenantes lettones, les représentants des industries et des organisations concernées ont atteint un accord, selon lequel le pays doit préserver et restaurer sa biodiversité et, à cette fin, protéger ses écosystèmes et réduire la présence des espèces exotiques envahissantes.



L'équipe de l'ICETA, représentée par Luís Reino et Joana Ribeiro, interviendra lors du colloque intitulé « Gérer les invasions biologiques et leurs impacts à l'ère de l'Anthropocène » qui se tiendra durant le Congrès de la Fédération écologique européenne (<https://eeflisbon2019.org/en>), du 29 juillet au 2 août à Lisbonne. L'objectif de ce congrès est de promouvoir des discussions et des interactions sur l'intégration des recherches écologiques de base et appliquées, ainsi que sur leurs impacts transdisciplinaires, en vue d'une mise en œuvre efficace des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

La présentation, intitulée « Tendances du commerce légal et illégal des oiseaux sauvages : évaluation mondiale basée sur les connaissances des spécialistes », abordera les aspects légaux et illégaux du commerce et de la demande des consommateurs dans différents pays. Une enquête mondiale auprès de 105 experts internationaux de la conservation des oiseaux a été menée en vue d'identifier les tendances, les moteurs et les caractéristiques du marché des oiseaux domestiques capturés, de manière légale ou illégale, et les principaux résultats seront présentés au cours de ce colloque. Alors que les réseaux commerciaux en pleine expansion et les modifications socio-économiques continuent d'intégrer de nouvelles régions au commerce des animaux sauvages, il est indispensable d'enquêter sur les déterminants, leurs multiples dimensions et leurs synergies, afin d'atténuer les conséquences du commerce des oiseaux sur la biodiversité.



Activités de diffusion par la FLA

Le 1^{er} avril 2019, au cours d'une journée consacrée aux principaux projets européens sur les espèces envahissantes dans la région de Lombardie, le Dr Daniele Paganelli, collaborateur scientifique de la Fondation de Lombardie pour l'environnement, a présenté le projet INVALIDIS aux étudiants du cours « Espèces exotiques et biodiversité animale » du Master en sciences naturelles de l'Université de Pavie.



La FLA participera également au XXIX^e congrès de la Société italienne d'écologie à Ferrara (du 10 au 12 septembre 2019) afin de présenter INVALIDIS à la communauté de recherche italienne. Plus d'informations :

<http://sveb.unife.it/it/ricerca-1/progetti/site-2019-1/home>

L'équipe de l'ICETA participera au Colloque « Gérer les invasions biologiques et leurs impacts à l'ère de l'Anthropocène » à l'occasion du congrès de la FEE

Prochaine réunion INVALIDIS avec atelier à Bucarest

L'atelier portera sur les moyens de gérer les conflits d'intérêts émergents dans les pratiques de gestion des EEE

Les ateliers interrégionaux font partie intégrante du processus d'apprentissage politique et de la coopération entre les partenaires du projet. Les partenaires, accompagnés de leurs parties prenantes et d'experts compétents, visiteront Bucarest pour participer à un atelier sur le terrain, à l'occasion duquel ils débattront et échangeront leurs expériences à propos de la gestion des conflits d'intérêts émergents dans les pratiques de gestion des EEE. Cet atelier sera organisé à l'automne 2019 par l'Agence de développement régional de Bucharest-Ilfov

L'atelier : informations essentielles

Lieu : Bucarest, Roumanie

Hôte : Agence de développement régional de Bucarest-Ilfov

Date : Novembre 2019

Durée : 2 jours

Participants : 15-25

Le partenariat




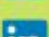

-  Centre national pour l'environnement et le développement durable
-  Fondation de Lombardie pour l'environnement
-  Ministère régional pour l'environnement, les politiques rurales et agricoles et le territoire du gouvernement régional d'Estrémadure
-  Office de l'Environnement et de la Corse
-  Agence de développement régional de Bucarest-Ilfov
-  Institut des sciences, des technologies et de l'agro-environnement de l'Université de Porto
-  Région de planification de Zemgale



Alternanthera philoxeroides



Impliquez-vous

-  www.interregeurope.eu/invalidis
-  www.facebook.com/InvalidisInterreg
-  www.twitter.com/InvalidisInterreg
-  www.linkedin.com/in/invalidis-interreg
-  invalidis@prv.ypeka.gr